

9^{ème} Plate-forme internationale des agglomérations

Mons

23-24-25 mai 2011

***La culture comme élément porteur d'une
politique d'agglomération***



Mise en contexte	3
Thématique des ateliers	4
Visites de terrain	4
Table ronde	4
L'évolution des politiques culturelles en France par Paul Boino.....	5
Ambivalences de la notion de culture	5
Evolution des dernières décennies dans le contexte français a tenté de créer un lien mécanique entre culture et Culture par le biais de l'Etat	5
La provenance du public des institutions musicales à Liège par Christophe Pirenne	6
L'agglomération lilloise par Thierry Baert et Didier Paris.....	6
L'agglomération trinationale de Bâle. Comment passer d'un projet d'aménagement à un projet culturel grand public ? par Frédéric Duvinage	7
Mons 2015 – capitale culturelle européenne par Marie Noble	8
Le débat	9
Retours et réflexions sur la journée du 23 mai 2011.....	10
Quel futur pour notre territoire à l'horizon 2025 ? par Larissa Peixoto et Michaël Van Cutsem.....	11
Réflexions sur la situation à Montréal par Gérald Bolduc.....	12
Mise en perspective à partir du cas lyonnais par Philippe Chaudoir	13
La compétence culturelle	13
La question de la gouvernance	13
De la politique culturelle à la politique sociale	14
Retour et débats sur les interventions de la matinée	14
Impact des équipements culturels : le cas de Fribourg par Corinne Marghalan Ferrat	15
Brussels Kunstenoverleg & Réseau des Arts : les enjeux de la culture à Bruxelles par Leen De Spiegelaere.....	16
Retour et débats sur les interventions	18
Retour par les grands témoins et débats	18
Nicole Rousier : DGUHC / PUCA	18
Michel Rey : EPFL / CEAT, Lausanne.....	19
Alain Schoon : FUCAM, Mons.....	19
Discussions et débats	20
Bilan de la 9^{ème} plate-forme internationale des agglomérations.....	21
Propositions générales pour la prochaine plate-forme.....	22

Mise en contexte

La culture comme élément moteur de constitution d'une recomposition territoriale favorisant l'émergence d'agglomération a été questionnée. Elle peut interagir avec celui-ci soit physiquement par l'implantation d'équipements à caractère métropolitain, soit socialement en favorisant la cohésion interculturelle, soit économiquement en renforçant l'attractivité des agglomérations et en étant un outil important de reconversion économique.

Il convient de dépasser les thèses de Richard Florida sur la classe créative pour se recentrer sur l'analyse des politiques culturelles et leurs impacts supposés ou réels sur le développement des agglomérations et leur tertiarisation. Ces politiques ont également des influences sur les tensions centres/périphéries des agglomérations par l'implantation des infrastructures et par la mise à disposition décentralisée de services y afférents. Le positionnement des agglomérations dans cette dynamique est à la fois endogène et exogène et touche la compétitivité et la cohésion.

Le vecteur marketing est abondamment utilisé par les agglomérations en mettant en avant le processus de labellisation (patrimoine mondiale de l'humanité, patrimoine exceptionnel, appellation d'origine contrôlée), la captation des mouvements architecturaux phares (concours internationaux, phénomène de griffes), la franchisation ou la décentralisation des marques culturelles publiques ou privées (Guggenheim, Beaubourg/Metz, Louvre/Dubaï, l'Hermitage...). Les contradictions apparentes entre une singularité et un ancrage dans les réseaux mondiaux sont la résultante de la globalisation tout en recourant au ressort vernaculaire.

La mutation des espaces industriels vers le secteur des loisirs et de la culture est un des moyens importants mobilisés par les régions en reconversion. Cette mutation vise un public de masse en affectant le foncier reconverti à des infrastructures de loisirs, mais le plus souvent ces friches servent de support à une culture plus « élitiste » en affectant les espaces devenus disponibles à la création contemporaine visant un public à fort capital culturel. Les exemples de la friche de la Belle de Mai à Marseille, le Emscher Park, les FRAC illustrent cette stratégie. Cependant les agglomérations travaillent sur plusieurs registres à l'exemple de Bruxelles et de la Zinneke parade tout en favorisant la danse contemporaine ou la diffusion de modes d'expression plus ciblée.

La Zinneke parade a un impact sur l'animation urbaine qui est un autre registre qui permettrait de rendre la ville plus séduisante pour les classes moyennes et supérieures. L'exploitation de la fête de la lumière par la ville de Lyon a fait exploser sa fréquentation de 1 millions à plus de 4 millions de visiteurs. La stratégie de Lyon a porté ses fruits puisque son image productive s'est transformée en ville tertiaire ouverte sur la culture et créant les aménités nécessaires à cet objectif.

La littérature a mis en évidence l'émergence d'une culture métropolitaine ou la compétence régaliennne se déplace vers les collectivités locales. Cette culture métropolitaine contribue-t-elle à la création de territoire, cette question sera un des fils de la neuvième édition de la plate-forme des agglomérations.

Les quelques réflexions avancées mettent en évidence l'instrumentation de la culture comme élément intégrateur. Cette instrumentation bouleverse-t-elle ce champ d'action en modifiant et en hiérarchisant les modes d'expression et l'action de ses acteurs.

Le costume culturel est souvent porté pour atteindre un meilleur positionnement du territoire en justifiant par ce biais sa transformation. Cette politique publique produit-elle les résultats escomptés ou se drape-t-elle dans des chimères à destination d'un public très spécialisé au détriment d'autres moyens d'actions comme l'éducation permanente ou des événements à impact référentiel plus performant comme le sport ou le spectacle.

Pour aborder ces différentes questions trois ateliers ont été proposés. Ils ont été introduits par un historique des politiques culturelles exposé par Paul Boino. Une analyse des publics fréquentant

les institutions culturelles liégeoises a été communiquée par Christophe Pirenne. Philippe Chadoir est revenu sur une mise en perspective des politiques culturelles présentes à Lyon.

Thématique des ateliers

Le premier atelier s'est centré sur la culture comme ingrédient à la reconversion économique. Le positionnement des agglomérations dans les différentes échelles (régionale, nationale, européenne, mondiale) y a été traité. Les politiques menées à Lille, Bâle et Mons y ont été présentées. Elles ont mis évidence des différences d'approche assez importantes tant du point de vue de l'impact territorial de ces politiques que de leur intégration dans des stratégies partagées.

Le deuxième atelier a abordé la thématique de l'interculturalité et de la multiculturalité. Il s'est focalisé sur le rôle de la culture comme vecteur de lien social et de cohésion sociale au sein du territoire aggloméré de Montréal. L'expérience participative du Bassin de la Haine qui a défini un horizon de développement à 2025 a démontré les difficultés de coordination entre les acteurs sur un même territoire.

Le troisième atelier a analysé les divers impacts des équipements sur l'agglomération comme leur mutualisation, leur localisation, leur contribution aux rayonnements en lien avec les politiques et les stratégies urbaines. Les cas de Fribourg et Bruxelles ont illustré cette thématique.

Visites de terrain

Afin de mieux comprendre les enjeux locaux, deux équipements culturels de l'agglomération montoise ont été vus par les participants de la plate-forme : le Musée d'Art Contemporain du Grand-Hornu (Mac's) et la Maison Folie de Mons. Le premier a une vocation métropolitaine tandis que la Maison Folie joue un rôle de création et de diffusion à l'échelle de la ville et du quartier. Les enseignements tirés de ces deux visites ont été contrastés. Le Mac's est apparu très déconnecté de son tissu (ancienne cité minière) alors que le dynamisme de la Maison Folie a retenu l'attention.

Table ronde

La table ronde de clôture a conclu à la nécessité de revoir la méthodologie de la plate-forme et de revenir à une production analytique plus approfondie des cas qui sont présentés. Le contenu de la plate-forme devrait évoluer en fonction des modifications institutionnelles qui ont marqué les dix années depuis sa création. Il a également été souligné le manque de liberté de parole des interlocuteurs des cas locaux sans doute révélateur de tensions et de concurrences.

La plateforme internationale des agglomérations a été préparée par : Paul Boino (Institut d'Urbanisme de Lyon), Louis Boulianne (CEAT-EPFL), Helen Barthe-Batsalle (Hainaut Développement), Raphaëlle Harou (CREAT-UCL), Yves Hanin (CREAT-UCL) et Alain Malherbe (CREAT-UCL).

L'évolution des politiques culturelles en France par Paul Boino

Ambivalences de la notion de culture :

- la culture avec un petit c, au sens d'activité culturelle, création,... et la Culture avec un grand C, comme ensemble des traits caractérisant un groupe humain
- culture de service public (qui serait en dehors des logiques de marché) et culture marchande avec ses circuits de distribution
- Culture, compétence d'état, et auto-saisine de cette matière par les collectivités locales

Evolution des dernières décennies dans le contexte français a tenté de créer un lien mécanique entre culture et Culture par le biais de l'Etat.

1. *La culture comme outil de cohésion nationale :* la loi Malraux vise à encadrer la création culturelle, à l'homogénéiser tout en donnant accès à la culture à tous, dans un objectif de renforcement de la cohésion nationale. Les équipements culturels sont centraux et la conception de la culture est académique.
2. *La culture comme outil d'intégration sociale :* Jack Lang mène ensuite une politique de démocratie culturelle, avec de nouveaux types d'activités reconnues, une autoproduction culturelle locale. Dans un deuxième temps, on utilise la culture dans la politique de la ville pour faire de la discrimination positive. Il s'agit de valoriser les cultures d'origine des populations immigrées. On assiste à un déplacement de la géographie des équipements du centre vers les banlieues. On mobilise les usagers pour qu'ils participent. Dans un troisième temps, il s'agit de faire reconnaître les cultures minoritaires et de rendre ces équipements de banlieue attractifs pour les habitants de toute l'agglomération, via une professionnalisation de ceux-ci.
3. *La culture comme instrument de développement économique :* dans les années 90, on s'intéresse à la culture en termes de développement économique. Les politiques utilisent la culture comme outil de marketing urbain, puis dans l'objectif de renforcer l'animation urbaine pour faire venir du monde et rentabiliser les équipements culturels, hôteliers et de transport. Dans les années 2000, la culture devient un secteur à part entière de l'économie, qui irradie dans l'industrie (innovation, design, mode,...). Les grands équipements centraux sont réutilisés, dans le cadre d'une relation marchande. Mais la culture est-elle réellement un levier de développement économique ? ou s'agit-il seulement d'une croyance ?

Ces trois tendances apparues successivement, continuent à coexister. On laisse aux acteurs culturels le soin de gérer les tensions entre elles, ce qui a un effet de torsion sur les politiques culturelles.

La provenance du public des institutions musicales à Liège par Christophe Pirenne

Une étude a été menée sur la provenance du public des institutions musicales à Liège. Valoriser l'audience régionale voire internationale des institutions musicales est nécessaire pour justifier leur financement par les bailleurs de fonds.

Mais les discours correspondent-ils à la réalité ?

La question a été appliquée à trois institutions liégeoises : les jeunesses musicales, l'Opéra royal de Wallonie, et l'orchestre philharmonique de Liège.

Le projet « rock and blues school » des jeunesses musicales recrute essentiellement dans l'arrondissement de Liège, les communes bourgeoises du Sud comptant le plus d'étudiants, (et la meilleure accessibilité géographique à l'école) et les communes ouvrières du Nord en comptant le moins. Le caractère classique du rock and blues enseigné influe sans doute également sur le phénomène.

L'Opéra royal de Wallonie est censé servir à tous les habitants de la communauté française. En réalité, 72 % du public est originaire de la province de Liège et plus du quart de la ville elle-même. On constate de grands déséquilibres entre les communes en fonction du pouvoir d'achat mais aussi de la proximité spatiale qui joue un grand rôle dans la fréquentation de l'opéra. Imposer l'opéra comme un outil régional reste difficile à justifier.

L'orchestre philharmonique de Liège a pour but de promouvoir la musique symphonique. 96 % des abonnés proviennent de la Province, 47 % de la ville. Le taux de pénétration en communauté française est donc très faible. Cette fréquentation géographique restreinte est également à mettre en lien avec la concurrence entre orchestres rivaux et le peu de mobilité de l'orchestre symphonique. Par ailleurs, le recrutement social est essentiellement le fait des banlieues favorisées.

En conclusion, il existe un décalage énorme entre les aspirations régionales et internationales et l'impact effectif de ces institutions qui se limite à l'agglomération. Les initiatives pour gommer les différenciations sociales de la fréquentation culturelle ne fonctionnent pas non plus.

L'agglomération lilloise par Thierry Baert et Didier Paris

L'agglomération lilloise (1.000.000 habitants) est une conurbation transfrontalière, traumatisée par la crise du textile. Les enjeux stratégiques sont la mutation vers une économie de la connaissance et le comblement du retard en matière de formation, la reconquête de la ville historique, la politique de coopération métropolitaine, les transports (TGV, transmanche,...).

La stratégie de développement repose sur trois axes principaux : le renouvellement urbain selon une approche globale à l'échelle de l'agglomération, les grands projets (Euralille :renforcement de la centralité autour du centre d'affaires et de la gare TGV, avec logements, équipements ; Parc de la Deule,...), les grands événements internationaux.

Sur ce dernier point, la candidature de Lille pour les JO 2004 a mis en évidence sa carrure internationale et a montré la vigueur de la société locale. La culture était « le plan b » dans l'esprit de certains.

Comme capitale européenne de la culture, la ville s'est révélée à elle-même et à ses visiteurs. Le soutien populaire de grande ampleur, était inattendu. Toutefois, la culture était déjà une dimension très importante à Lille, notamment à travers la tradition musicale de fanfares, et un investissement de 30 ans des pouvoirs publics dans la culture.

D'autres initiatives sont à mentionner telles que le quartier des modes avec le centre européen des textiles innovants, et le jardin des cultures dont chaque partie est consacrée à une communauté culturelle, le réseau des maisons Folie, les résidences d'artistes,... Toutes ces initiatives semblent avoir contribué à inverser la tendance.

L'agglomération trinationale de Bâle. Comment passer d'un projet d'aménagement à un projet culturel grand public ? par Frédéric Duvinage

L'agglomération de Bâle se situe à cheval sur les territoires de la Suisse, de la France et de l'Allemagne. Vu la faible croissance démographique suisse, elle doit aller chercher des travailleurs frontaliers de plus en plus loin. Les embouteillages sont le signe du développement métropolitain et les transports sont le plus grand défi à gérer.

Cependant, avec les effets-frontière, la ville est coupée de son hinterland. Bâle a mis au point une stratégie de cœur trinational. La politique fédérale suisse des agglomérations a permis le financement de lignes de tram et de transport, y compris des côtés allemand et français. Une association pour le développement durable de l'Eurodistrict a été mise en place, le bureau opérationnel est situé à Bâle et le siège est une succursale de droit suisse située en France.

L'IBA Basel 2020 est un grand projet fédérateur pour les 10 prochaines années (le lancement a eu lieu, une présentation intermédiaire aura lieu en 2013, et la présentation finale aura lieu en 2020). Il s'agit d'une exposition internationale urbaine, avec un jury international chargé d'assurer la qualité des projets retenus. Ce jury constitue un contre-pouvoir technique et scientifique : sur 14 projets émanant des élus, 2 ont été acceptés, 2 ont été découpés (?) et 8 à retravailler. Le groupe procède par appels à projet, et fonctionne sur base de séminaires de 2 jours tous les 6 mois.

Le thème retenu est « au-delà des frontières, ensemble ». Les budgets sont validés par la coopération transfrontalière, et les projets doivent mettre l'accent sur l'aspect trinational. Des ateliers ont eu lieu pour réfléchir à une stratégie d'habitat trinationale.

Le premier succès de l'IBA est d'avoir poussé les villes à travailler avec les autres villes situées de l'autre côté de la frontière, sur des périmètres transfrontaliers et d'avoir créé du débat. Des grands projets ont été labellisés (projet Lagune, visant à refaire un bras du Rhin et à y créer de l'habitat, réaménagement du port de Bâle, Sankt Johann : réaménagement presque-île, déménagement du port, nouvelle plate-forme logistique,...), mais il y a eu également des projets plus modestes, comme la création d'une médiathèque et d'une crèche dans une petite commune où habitent beaucoup d'expatriés. Ces équipements seront l'occasion d'un brassage entre les différentes nationalités.

Mons 2015 – capitale culturelle européenne par Marie Noble

Mons compte environ 100.000 habitants, mais 1 million d'habitants habitent dans un rayon de 30 km. Il s'agit d'un ancien bassin minier très dense qui entretient des liens forts avec le Nord de la France. Début 2000, le taux de chômage y est très important.

Il faut trouver de nouveaux vecteurs de développement. La mise en avant de la culture, du tourisme, des nouvelles technologies et de la formation est en quelque sorte l'intuition de base. La culture prendra de plus en plus de place dans les discussions, notamment dans le cadre de tables-rondes citoyennes menées dans le cadre du projet de ville, pour finalement saisir l'opportunité de revendiquer le titre de capitale européenne de la culture qui devait revenir à la Belgique. Le slogan « Mons, when technology meets culture » est choisi. L'intuition est que le secteur de l'entreprise va prendre un nouvel essor. Des entreprises importantes s'installent (google, microsoft, IBM,...) et cela crée un effet « boule de neige ». Le jury a été très sensible à l'utilisation de la culture comme levier de développement économique.

Cela renvoie au rôle des villes moyennes en Europe. Elles peuvent y jouer un rôle essentiel car elles sont une solution face à l'engorgement des métropoles. Elles apportent des réponses en termes de qualité de vie. Mons a beaucoup misé sur l'architecture contemporaine (le Manège, l'ancienne académie des Beaux-arts transformée en musée, l'ancienne caserne des pompiers, le projet de gare de Calatrava,...)...D'un côté le patrimoine existant est valorisé, de l'autre surgissent de nouveaux développements, la gare unira les deux tendances.

L'espoir est grand d'améliorer très fort l'image de marque de la ville, comme Lille quand elle est devenue capitale européenne de la culture. Certaines études réalisées sur base des cas de Lille, Liverpool et Marseille montreraient que 1 euro investi dans des projets culturels en rapporte 6 en retombées, ce qui soutient l'élan de Mons vers de tels investissements.

Le débat

- celle du financement de Mons 2015 : budget global de 75 millions d'euros (à vérif) avec la participation de la communauté française, de la Région wallone, de la province de hainaut, de Lille et de sponsors privés.
- La tendance à promouvoir l'économie par le développement culturel n'est-elle pas une mode ? n'aboutit-elle pas à la standardisation ?
- Attention aux discours sur les effets d'entraînement de la culture sur l'économie. Ne pas oublier les coûts de fonctionnement des institutions.
- Quels sont les effets territoriaux recherchés et inattendus ?
- Quel est le lien réel entre culture et développement économique ? voir « creative cities ». Il y a eu Glasgow, et diverses success stories de villes en déclin dans le monde anglo-saxon, puis Bilbao, Lille, Bâle, Paris, Montréal,...avec des situations de départ très différentes. voir aussi le programme « culture et territoire en Ile de France du PUCA » qui a abouti à diverses publications.
- Ces grands événements sont sans doute payants sur le plan politique, mais sur le plan économique, des doutes sont énoncés (voir l'exemple des JO de Barcelone par exemple). Les coûts de fonctionnement des grands équipements grèvent les budgets publics. Pour d'autres, les JO ne sont pas comparables à une capitale de la culture dont les investissements génèrent moins de frais de fonctionnement : maison Folie, aménagements urbains, restauration du patrimoine,... Il s'agit d'équipements et travaux au service de la population locale. Les manifestations font le plein et n'attirent pas qu'une élite.
- Quel est le lien avec compétitivité, attraction d'entreprises, attraction de populations solvables,... Les attentes par rapport à l'investissement dans la culture sont-elles ou non fondées pour les agglomérations ? Il manque d'évaluations.
- La question sociale semble mise de côté, par exemple les effets en termes de gentrification.
- Quel est le lien entre culture et agglomération ? Dans quelle mesure la culture permet-elle de créer un sentiment supracommunal ? Il semble que la coopération métropolitaine créée à Lille en 2005-2007 soit une retombée de Lille 2004. Certains élus ont compris que le système était « gagnant-gagnant ».
- La culture permet-elle de remettre en valeur certaines singularités historiques (ex. le textile) face à la globalisation ?
- La culture permet-elle de nouvelles formes de gouvernance, de partenariat public-privé, par exemple via la labellisation ?
- Les politiques culturelles comme les politiques de développement des villes se banalisent en Europe. La régénération urbaine est un outil approprié par les acteurs d'un certain type de territoire.
- Ces politiques permettent de créer du lien entre acteurs politiques, économiques, culturels,...Une habitude de synergie est prise, comme à Lille par exemple, par le biais de différentes arènes de débat.
- C'est aussi une opportunité de dépasser le territoire de la ville pour celle de la région transfrontalière et métropolitaine.

Retours et réflexions sur la journée du 23 mai 2011

Suite à la journée du 24 mai le débat s'engage sur les interactions entre les politiques culturelles et le territoire. Les premières interventions, de même que la visite de terrain, ont prouvé les limites de l'articulation entre « Mons 2015 » et les dynamiques territoriales extérieures. En effet, si le cas lillois a montré l'événement culturel comme support d'une dynamique territoriale, la synergie entre culture et politique d'agglomération semble difficile à démontrer dans le cas montois. Plusieurs intervenants locaux confirment cette déconnexion, chez les acteurs, entre le projet « Mons 2015 » et d'autres projets territoriaux, notamment supra-communaux. Ainsi, les liens entre différentes démarches territoriales étant difficilement pris en compte, il est souligné que la plate-forme aurait pu constituer une force de proposition intéressante pour les décideurs.

L'articulation entre la politique culturelle et la politique d'agglomération n'étant pas résolue, des interrogations émergent sur la possibilité de répondre à la de la plate-forme « La culture comme élément porteur d'une politique d'agglomération ». Plus précisément, l'intérêt d'une réflexion sur le lien entre culture et la reconversion économique aurait pu se poser avec intérêt. La culture est-elle, par exemple, instrumentalisée pour développer économiquement le territoire ? Est-ce une nouvelle dynamique sectorielle qui aurait pour but d'impliquer les acteurs économiques ? À ce titre, la faiblesse du partenariat public-privé en Wallonie, est l'une des explications avancées pour justifier l'absence du monde économique dans ce domaine.

Dès lors, le positionnement des porteurs de cette politique culturelle semble d'une grande fragilité. Les initiatives culturelles semblent déterritorialisées : projet que l'on pourrait retrouver dans bien d'autres villes (Maisons folies), ou encore équipement qui ne s'intègre mal et qui ne prend pas appui sur les caractéristiques locales (Musée d'Arts Contemporains). Afin de « masquer » ces difficultés, on insiste sur « l'image », avec la promotion de pôles informatiques, du site de « Google », les discours convenus sur l'attractivité culturelle des projets.

Cette frustration ressentie lors de ces débats sur la première journée de la plate-forme entraînant de nombreuses critiques sur les raisons de la candidature de Mons 2015, s'engage une discussion sur le déséquilibre entre les réflexions des membres de la plate-forme d'une part et les acteurs et élus locaux d'autre part. Il est en effet symptomatique de constater l'absence de ces derniers dans les débats, dans la mesure leur participation est le plus souvent, l'occasion de défendre et de partager un projet.

En outre, la pertinence même de la problématique est interrogée. Cette question d'ordre méthodologique, porte sur la capacité de réfléchir à un projet d'agglomération, à partir d'une entrée thématique donnée. Le cas de la culture à Mons est en effet éclairant. Est-elle une entrée thématique comme une autre, au même titre que d'autres politiques sectorielles, ou peut-on l'articuler avec d'autres ? Ces questions permettent effectivement d'interroger à nouveau la problématique choisie, dans la mesure où il est pertinent de se demander si une entrée thématique peut avoir une portée plus générale.

Quel futur pour notre territoire à l'horizon 2025 ? par Larissa Peixoto et Michaël Van Cutsem

Le bassin de vie concerné par le plan de redéploiement économique et social, qui englobe les communes des régions de Mons-Borinage et du Centre, regroupe 25 communes et 500 000 habitants, dont Mons et la Louvière. Ce plan est le « Projet de territoire 2025 ». D'un point de vue opérationnel, un « partenariat stratégique local » (PSL), coordonné par l'Intercommunale de Développement économique et d'Aménagement du Territoire (IDEA), a pour objectif de rassembler les différentes initiatives et de créer des projets communs. Il est composé de 30 acteurs dont des entreprises, syndicats, universités de Mons, acteurs publics (Province du Hainaut), organismes de financement public, organismes de formation, etc. Plusieurs constats sont à l'origine de la création du PSL : les difficultés socio-économiques subies par le territoire (il compte 6 des 12 communes les plus défavorisées de Wallonie) ; le contexte économique favorisant la reconversion de certains de secteurs d'activité ; la faible structuration administrative du territoire ; des caractéristiques identitaires très diverses.

Dès 2007, et avec la perspective de préparation de la programmation 2007 – 2013 des fonds structurels européens, la structure de coordination réunit au total 900 personnes. Dans une logique participative et partenariale, plusieurs ateliers sont constitués pour donner plus de cohérence au territoire, en créant une logique de « bassin de vie », parfois transfrontalière. La construction du « Cœur de Hainaut » suppose ainsi le redéploiement économique et social (faciliter l'entreprenariat, programme d'éco-rénovation ZAE, etc.), la restauration des grands équilibres et de la qualité de vie (« Haine Bleue »), la valorisation du territoire (restructuration des friches), etc. Dans cette logique d'aménagement du territoire, une quinzaine de grands projets structurants émergent d'une centaine d'actions, initialement prescrites.

Tout au long du processus, l'investissement des acteurs culturels s'est avéré particulièrement inégal. Très peu d'entre eux se sont investis jusqu'au bout de la démarche partenariale. Si les porteurs du « Projet de territoire 2025 » ont tenté d'intégrer des projets culturels dans leur démarche, les interactions avec « Mons 2015 » ont toujours été difficiles. La peur du télescopage entre ces deux projets, explique sans doute, pour partie, le faible investissement des acteurs culturels locaux. Et, si le « Projet de territoire 2025 » peut effectivement être un outil, pour « Mons 2015 », lui permettant de mieux intégrer les dynamiques territoriales (exemple de la connexion avec Maubeuge), la peur de perdre le contrôle du projet semble aussi être l'un des facteurs d'explication de la difficile collaboration entre le « Projet de territoire 2025 » et « Mons 2015 ».

Réflexions sur la situation à Montréal par Gérald Bolduc

Le propos est ici de comprendre en quoi la culture est un élément de cohésion du territoire, dans la mesure Montréal est déjà reconnue internationalement pour ses activités culturelles (créateurs, groupes associatifs, organismes privés). Les liens entre la Culture et la culture sont ici à nouveau questionnés. On peut en effet se demander pourquoi cette ville accueille autant d'activités culturelles, pourquoi les montréalais sont si dynamiques dans ce domaine. Ici, la culture n'est donc pas uniquement considérée au sens des « politiques culturelles », mais aussi en terme social : comment le projet de territoire influe-t-il sur la production de valeurs et de connaissances ?

Le projet de territoire étudié est la création, en 2001, de la « Communauté métropolitaine de Montréal » (CCM, 3,7 millions de personnes, 50% de la population du Québec, 5 grands secteurs géographiques, formation d'un archipel géographique autour de Montréal). La communauté n'intervient pas en matière culturelle. En contrepoint, la ville de Montréal se dote d'une politique culturelle importante en affirmant son statut métropolitain : soutien aux arts, aux festivals (notamment « Juste pour rire » et le Festival international de Jazz), Ville UNESCO de design (2006), Agenda 21 de la culture (2005), Plan d'action montréalais 2007 – 2017 portant sur la créativité, l'accessibilité et la solidarité. Dans le cadre de ces événements, Montréal attire la population de l'ensemble de la métropole montréalaise.

D'après la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, les retombées économiques de la culture sont estimées à 8 milliards de dollars en 2009, 96900 emplois directs, 6% du PIB de la métropole. Surtout, le secteur de la culture génère plus d'emplois indirects que la majorité des entreprises de l'industrie des services. Mais on peut se s'interroger sur la pertinence de ces chiffres, comme cela a été débattu la journée précédente.

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PPMAD), adopté par le conseil du CMM le 28 avril 2011 n'a pas de dimension culturelle, mais suscite des débats autour des seuils minimaux de densité et des périmètres d'urbanisation. Ces débats, basés sur des connaissances plus ou moins approfondies des acteurs, sont de bons indicateurs des « Cultures » présentes sur le territoire. Les arguments se développent entre les partisans du développement durable et les promoteurs d'un développement économique. Dans cette optique, il se produit des échanges de connaissances, particulièrement riches. En cela, la progression des débats, permettant la croissance des savoirs, est aussi une voie d'accès privilégiée aux différents cultures dans l'agglomération.

Mise en perspective à partir du cas lyonnais par Philippe Chaudoir

Cette intervention, permet de réaliser une mise en perspective des politiques culturelles, notamment à partir du cas lyonnais.

La compétence culturelle

En France, bien que la compétence culturelle soit historiquement régaliennne, les collectivités territoriales ont la possibilité de s'en saisir. Un paysage très complexe se constitue, notamment lorsque l'on réfléchit en terme d'agglomération ou de métropole. Ainsi, il s'agit, pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), d'une compétence optionnelle. Les politiques culturelles qui en émergent sont donc très variables, en fonction notamment de la dimension de l'EPCI, mais aussi du type de projet mis en place. La prise de compétence peut alors permettre à plusieurs acteurs de construire un projet commun. Dans ce cadre, la culture peut effectivement être le levier d'une gouvernance d'agglomération. Dans les faits, on ne peut pas considérer que ce levier soit réellement utilisé, puisque de nombreuses agglomérations n'ont pas pris cette compétence, ou inégalement. Cela reste donc un problème de fond.

Le cas de l'agglomération lyonnaise est particulièrement intéressant, dans la mesure où il permet d'apporter un éclairage sur les deux types de politiques culturelles étudiées jusqu'alors : la politique menée par la municipalité lyonnaise est, à l'image de la politique montoise, totalement déconnectée du territoire ; au contraire, la politique menée par la municipalité villeurbannaise est caractérisée par un pragmatisme, une concertation typiquement montréalaise. Dans le premier cas, la politique culturelle est basée sur un principe d'attractivité, notamment par la mobilisation de grands équipements, mais aussi par l'évènementiel. Dans ce second cas, la politique culturelle se double d'une véritable politique de cohésion sociale.

Les autres collectivités territoriales agissent très inégalement en matière culturelle. La région Rhône-Alpes cible de manière très précise les actions qu'elle mène. Le département du Rhône adopte, quant à lui, une politique basée essentiellement sur des effets d'image : les Nuits de Fourvière adoptent un mode de fonctionnement très autarcique, déconnecté des partenariats locaux ; de même, le Musée des Confluences, situé à la confluence du Rhône et de Saône, illustre parfaitement une politique basée sur l'image.

La question de la gouvernance

La municipalité villeurbannaise fait de la culture un enjeu primordial. Le premier adjoint du Maire est par exemple un adjoint à la culture. La ville porte cette politique comme un levier important de cohésion sociale, en développant un discours sur la diversité culturelle, en jouant sur l'image d'une terre d'accueil pour les populations immigrées ouvrières. Le festival des « Invites » à Villeurbanne reflète l'importance du développement culturel de l'agglomération. Il se situe au cœur des enjeux métropolitains. L'emboîtement des échelles est ici un élément primordial de sa réussite : l'ambition métropolitaine du festival n'est possible que par la mobilisation des richesses culturelles et sociales locales.

Tous les opérateurs culturels sont amenés à établir des schémas coopératifs, dans la mesure où les établissements doivent faire des compromis territoriaux, notamment via les équipements. L'emboîtement des échelles d'intervention est alors une question primordiale, du projet d'agglomération jusqu'aux actions les plus restreintes, à l'échelle du voisinage. La coopération est ainsi l'un des points primordiaux des politiques culturelles. De même, bien que menant à gérer des « injonctions paradoxales », la logique de complémentarité des politiques est primordiale, puisqu'un projet culturel ne peut faire l'économie des questions de développement économique, de cohésion sociale, mais aussi de réflexions sur l'attractivité et le marketing.

La gestion de la grande diversité du public cible est aussi une caractéristique importante des politiques culturelles. Le spectre de l'offre culturelle est certes particulièrement large, mais il est nécessaire de considérer que l'élitisme fait souvent figure de locomotive, notamment afin d'attirer des artistes importants. La gestion du public suppose une réflexion sur la question de la « masse critique ». Se forment dans plusieurs cas des Clusters regroupant des projets, des acteurs : se basant sur la tradition cinématographique lyonnaise, l'exemple du Cluster « Imaginove » de Lyon montre aussi cette polarisation. Ce pôle de compétitivité des filières de l'image (jeu vidéo, cinéma audiovisuel, animation et multimédia) fédère environ 200 entreprises rhônalpines autour d'un objectif commun : développer les synergies entre ces filières en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels.

De la politique culturelle à la politique sociale

L'exposé propose ensuite d'analyser les différentes articulations possibles entre la politique culturelle et le territoire, notamment en matière de lien social. L'exemple du groupe de danse hip-hop « Pokemon Crew » montre ainsi la possibilité de structurer des mouvements alternatifs par des initiatives locales. La direction de l'Opéra de Lyon a par exemple fourni des infrastructures et du matériel à ce groupe qui dansait sur les dalles de l'équipement culturel, lui permettant ainsi d'atteindre le haut niveau et d'être reconnu dans les compétitions internationales.

De même, les Ateliers Frappaz (Centre Métropolitain des Arts Urbains) sont un lieu de résidence pour les artistes œuvrant dans l'espace public (musique, théâtre, danse, etc.). Ils sont un exemple de la problématique de l'emboîtement des échelles nécessaires aux politiques culturelles, dans la mesure où ils participent à l'appui à la création internationale (partenariats en Corée, au Burkina-Faso, au Canada, etc.), où ils organisent le grand festival des « Invites » préparés de façon participative par 1000 personnes, 65 associations locales et rassemblant près de 80 000 personnes, et, enfin, où ils sont aussi partie prenante de la médiation culturelle. Ces différents exemples montrent la réelle valeur ajoutée que représente la prise en compte des ressources locales dans les politiques culturelles.

Retour et débats sur les interventions de la matinée

Suite à ces premières interventions, deux discussions s'engagent. La première porte sur la mobilisation des acteurs dans l'aménagement du territoire, notamment en matière de densification des agglomérations. L'exposé sur Montréal et celui portant sur « Projet de territoire 2025 » ont soulevé, la problématique de l'implication des acteurs dans les

différents projets. Ainsi, si de nombreux acteurs apparaissent lors de la constitution du Projet de territoire 2025, leur manque d'implication sur le long terme est significatif. Pour ce qui concerne le Plan métropolitain d'aménagement et de développement montréalais, dix ans d'explicitation des enjeux, de participation, ont permis de construire un projet dans lequel la question de la densification reste centrale. Du reste, d'autres témoignages, notamment dans certains cas suisses, cette problématique de la ville compacte est, d'une façon plus générale, difficile à faire accepter dans l'optique d'un projet de développement d'agglomération.

La seconde discussion revient sur les liens entre les enjeux territoriaux et les politiques culturelles. Suite à l'exposé du cas lyonnais, des remarques portent sur la capacité de la culture à créer du lien social. On regrette que les artistes montois ne soient pas davantage mis en valeur et mobilisés dans les différents projets. L'exemple des Fanfares, typiquement régionales, est en cela significatif. Ce positionnement, qui semble déterritorialiser les politiques culturelles laissent place à des démarches marketing, de recherche de compétitivité, d'attractivité. De fait, d'autres exemples, ont montré qu'il est nécessaire de laisser une place au hasard, à la créativité, si l'on ne veut pas stériliser les culturelles locales.

Les territoires valorisant leurs richesses locales permettent ainsi de valoriser, de légitimer, de respecter les initiatives populaires. En ce sens, loin des politiques descendantes où la culture reste l'unique fait du Prince, loin de démarches tentant de résoudre d'importantes injonctions paradoxales entre les différents acteurs, les projets culturels pourraient gagner à mettre en compatibilité, par des arrangements successifs les volontés de protagonistes locaux autonomes.

Impact des équipements culturels : le cas de Fribourg par Corinne Marghalan Ferrat

Cette présentation s'intéresse aux équipements culturels dans l'agglomération fribourgeoise, composée de 10 communes (sur les 168 que compte le canton), 75 000 habitants, dont 10 000 étudiants, ce qui a un impact particulièrement important sur les pratiques culturelles locales. Six tâches ont été transférées par les communes à l'agglomération : la mobilité (gestion des transports collectifs), l'aménagement régional, la protection de l'environnement et les « promotions » (tourisme, économie, culture).

Un retour historique expose l'importance des politiques culturelles dans l'agglomération fribourgeoise. Dès 1994, les acteurs culturels et politiques s'organisent pour créer une « commission culturelle intercommunale ». Dans ce cadre, 63 communes, réunies notamment par trois préfets, se donnent pour objectif d'assurer des subsides aux institutions culturelles existantes, mais aussi de mettre en place de nouvelles infrastructures. Suite à cette première démarche, et dans le but de renouveler la politique culturelle régionale, le concept « Coriolis » est créé en 2001. Il s'agit d'un regroupement de trois acteurs publics (Etat, confédération, commune), qui se base sur plusieurs constats et analyses : la région fournit des lieux privilégiés pour le

développement culturel ; les économistes tendent à montrer l'important retour sur investissement ; les acteurs culturels ont des difficultés à se renouveler.

Lors de la constitution de l'agglomération 2002, le comité d'agglomération refuse de s'approprier la tâche « infrastructures culturelles », mais met en place une commission culturelle composée d'experts et chargée d'évaluer les demandes d'octroi de subventions effectuées par les acteurs culturels régionaux. De façon complémentaire, l'agglomération fribourgeoise profite de subventions provenant des droits d'ouverture de casino, en vertu d'une loi fédérale. Toutes les communes ne participent donc pas au financement des infrastructures culturelles.

Au sein de l'agglomération, les infrastructures se trouvent surtout en centre-ville. Trois exemples montrent la volonté de situer les infrastructures dans des lieux de passage et de profiter ainsi d'une importante visibilité : Podium à Düdingen, la Salle de Spectacle de Fribourg et l'Espace Nuithonie à Villars-sur-Glâne. La question de la grande proximité entre ces différents équipements est alors posée : volonté des communes de détenir son propre équipement ou complémentarité de la programmation ?

Les infrastructures créées ne prévoient pas de faire participer les acteurs culturels locaux qui, d'ailleurs, trouvent les prix bien trop élevés. Ceci s'explique notamment par les coûts de fonctionnement des infrastructures (830 000 francs pour l'espace Nuithonie, 1.000.000 pour la salle de spectacle). Cette situation crée une incompréhension entre des élus locaux qui ont investi dans des infrastructures importantes, et des acteurs culturels locaux qui, bien que bénéficiant de tarifs préférentiels, n'arrivent pas à utiliser ces équipements pour des raisons financières.

Ces tensions autour des financements est aussi palpables au niveau des subventions allouées par l'agglomération. Plusieurs types de subventions coexistent. Les subventions pluriannuelles (trois ans) représentent plus de 65 % de toutes les subventions allouées. Elles sont le plus souvent accordées aux importantes institutions (programmation telle que le théâtre, l'opéra, etc.). Les subventions annuelles, en revanche (25 %) n'ont pas de public cible. Les acteurs populaires peuvent ainsi plus facilement en bénéficier. Des subventions extraordinaires sont enfin accordées. Ces aspects financiers reflètent ainsi tout à fait les rapports que les infrastructures culturelles entretiennent avec leur territoire.

Brussels Kunstenoverleg & Réseau des Arts : les enjeux de la culture à Bruxelles par Leen De Spiegelaere

L'événement « Bruxelles 2000, capitale européenne de la culture » a révélé une multitude d'initiatives, une réelle dynamique, autour des grands théâtres, des musées, etc. Malgré un manque de structuration politique, il faut souligner l'importance culturelle de Bruxelles : plus grande offre culturelle du pays (19 000 activités pour 3000 lieux différents par an) ; pôle d'attraction important à l'étranger, notamment en matière de formation (école de danse contemporaine, école pour arts plastiques) ; vivier pour la jeune création ; ville multilingue et cosmopolite.

La culture est en effet de compétence communautaire (flamande et française), les communes de la région bruxelloise et le gouvernement fédéral intervenant aussi dans ce domaine. Cette complexité institutionnelle se reflète par le nombre d'acteurs culturels, puisque l'on en compte 42. Une politique cohérente et intégrée semble ainsi impossible, d'autant que les communautés ne dialoguent pas (manque de communication, de coordination important). L'initiative présentée tente de résoudre cette tension entre d'importantes dynamiques culturelles, et un contexte institutionnel très complexe. Il s'agit ici d'une initiative d'autostructuration du secteur culturel.

Depuis Bruxelles 2000, mais surtout depuis 2007 – 2008, le secteur culturel souhaite participer au débat citoyen et promouvoir l'union des deux communautés. Par exemple, les deux structures ici présentées, qui ont pour objectif de soutenir et de fédérer les initiatives, ont vocation à s'unir. Le Brussels Kunstenoverleg, créé en 2002 regroupe 90 membres (en lien avec la communauté flamande). Le réseau des Arts à Bruxelles, créé en 2004, regroupe 45 membres (en lien avec la communauté française). Si le BKO est subventionné uniquement par les acteurs publics, le RAB demande une cotisation à ses membres (à hauteur de la moitié du subventionnement).

Les deux structures partagent une vision commune de la valorisation culturelle à Bruxelles. Elles se veulent des lieux de rencontre, de réflexion et d'action, favorisant la concertation et les initiatives du secteur lui-même. Cette structuration permet de dialoguer avec d'autres institutions, en représentant le secteur et tous ses membres. Malgré le refus de créer un cadre politique et institutionnel commun, cette initiative a permis la construction d'un propre accord de collaboration, composé de 120 membres. Dans ce cadre collaboratif est alors créé le « Plan culturel pour Bruxelles » à partir de 2007.

Ce Plan culturel pour Bruxelles est ainsi composé de 34 propositions concrètes. Basé sur deux années de réflexions et de collaboration, il insiste notamment sur la volonté de dépasser les frontières des politiques culturelles pour faire intervenir le secteur économique, la jeunesse, etc. Ce plan a été élaboré par un bureau de coordination, puis par un groupe de travail préparant, sur un thème précis, une note de synthèse. Chaque thème est ensuite soumis à une réflexion sous forme de table ronde regroupant jusqu'à 80 personnes, les propositions prioritaires étant soumises au vote. Sur une centaine de propositions de départ, 34 ont donc été choisies, regroupées en trois niveaux d'action : les acteurs culturels, le secteur culturel (via le BKO et le RAB), les pouvoirs publics et autres parties prenantes. Ces niveaux d'action forment alors cinq chapitres : Bruxelles interculturelle, espace de culture, ville créative, ville cohérente, ville capitale.

Les réactions politiques, très prudentes, indiquent une certaine volonté de collaboration. Par exemple, l'assemblée commune qui s'est tenue en mars 2010 entre le Parlement francophone et le Raad van de VGC est une réelle avancée dans le processus de collaboration. De même, la société civile se mobilise, par le biais des syndicats, de l'enseignement, des acteurs socio-culturels, du tourisme, etc. Mais, outre ces collaborations très symboliques, la volonté d'agir se fait rapidement ressentir. Après un nouveau vote des membres de la structure, quatre projets prioritaires ont été choisis (interculturalité, cartographie, agenda culturel identifié, unique et budgétisé et regroupement d'un portail internet pour les artistes bruxellois – artistsinbrussels.be). Dans une optique de structuration du secteur culturel bruxellois, le RAB et le BKO poursuivent ainsi leurs démarches de dialogue avec les autres acteurs.

Retour et débats sur les interventions

Le caractère aléatoire, incertain, sans plan préconçu, des démarches fribourgeoise et bruxelloise est souligné. A Fribourg, l'opposition à la construction du théâtre a renforcé cette dimension aléatoire. A Bruxelles, le contournement des blocages institutionnels et politiques montre le succès et l'efficacité, dans certains cas, du processus « bricolés ». Reste à savoir si ces démarches pragmatiques, se basant sur les richesses locales sont généralisables et souhaitables. En effet, dans un contexte de crise économique où la rationalité est au cœur des politiques publiques, ces exemples montrent une grande hétérodoxie quant aux modes de légitimation et d'élaboration de ce celles-ci. Face à la stratégie et à rationalité, ces exemples montrent que le pragmatisme fonctionne parfaitement. Mais, en tant qu'urbanistes, ne doit-on pas s'inquiéter de ce mode de fonctionnement qui ne laisserait l'initiative qu'à des milieux bien circonscrits (ici le milieu artistique), sans vision globale, sans possibilité de réaliser des choix, notamment pour faire face à des enjeux sanitaires, sociaux, économiques de plus en plus prégnants ?

Plusieurs réponses sont apportées à ces questionnements. Le cas bruxellois montre par exemple que les structures présentées tentent toujours de créer des passerelles avec d'autres secteurs d'activité, comme l'économie, la cohésion sociale. En outre, le pragmatisme de l'initiative bruxelloise s'explique par les caractéristiques du secteur culturel. De la nécessaire spontanéité des acteurs découle une réelle capacité à profiter des effets d'aubaine, une capacité à agir et à réagir rapidement. Enfin, la question du sentiment d'appartenance est posée. En effet, la culture ne concerne qu'une infime partie de la population, les grands équipements n'étant pas fédérateurs. Le sentiment d'appartenance au territoire se crée sans doute dans d'autres secteurs comme les transports collectifs. À l'échelle de l'agglomération, il est donc nécessaire de ne pas se focaliser uniquement sur la question culturelle.

Retour par les grands témoins et débats

Nicole Rousier : DGUHC / PUCA

Ce premier témoignage insiste sur les différents types de modèles économiques que suivent les politiques culturelles. L'un, basé sur la production, la consommation, la diffusion des produits culturels, se différencie des politiques d'attractivités résidentielle et touristique (patrimoniales, touristiques ou autre). Dans le contexte métropolitain, on trouve, bien entendu, une forte capacité de production, de consommation, etc. Mais on ne considère peut-être pas assez les liens entre cette production et les lieux dans lesquels elle s'inscrit. Il est par exemple nécessaire d'adapter les politiques culturelles en fonction des masses critiques et de l'environnement dans lequel elles se situent. Ceci rejoint les premières réflexions du groupe de travail sur les différences entre les politiques culturelles des villes moyennes et des métropoles.

La notion d'articulation des échelles d'action est ensuite soulevée. Face à la circulation internationale de certains artistes et secteurs artistiques, il semble intéressant que comprendre quelles sont les modalités de connexion des territoires les uns aux autres. Par exemple, cette connexion ne semble pas de jouer à l'échelle métropolitaine, dans la mesure où l'on constate la faiblesse des pratiques culturelles. De même, il ne faut pas rester dans une approche classique des politiques culturelles, basée sur l'implantation

de grands équipements. De plus en plus, il faut prendre en considération de nouveaux moyens d'expression, notamment chez les jeunes. Ne faut-il donc pas repenser les politiques en faveur des équipements classiques, en passant par exemple, par une diversification des subventions culturelles ?

Enfin, le dernier point soulevé porte sur les aspects financiers et économiques des politiques culturelles. Plusieurs éléments montrent les liens étroits entre économie et culture. Dans un premier temps, il est notable de constater que la mutualisation, notamment par l'intermédiaire des politiques intercommunales, bénéficie avant tout à des équipements très consensuels. En outre, la question du développement économique lié aux politiques culturelles est souvent négligée. Ainsi, les nombreux impacts de secteur d'activité en matière d'emplois induits sont notamment à approfondir.

Michel Rey : EPFL / CEAT, Lausanne

Cette deuxième intervention interroge, dans un premier temps, le développement des agglomérations et la prise en compte de la culture. La question est donc ici de savoir si l'on peut considérer la culture comme un élément discriminant pour juger du niveau de développement d'une agglomération. En effet, il semble intéressant de comprendre pourquoi la culture est au cœur de nombreuses politiques d'agglomération. À ce titre, les politiques culturelles, si elles sont considérées comme discriminantes, ne peuvent pas être placées au même niveau que d'autres politiques plus simples à mettre en œuvre car plus sectorielles.

Dans un second temps, l'intervention effectue un recadrage sur la définition donnée en 2003 par la plate-forme aux « politiques d'agglomération ». Ce retour apparaissant nécessaire pour mettre en perspective les débats de ces journées. Plusieurs éléments ressortaient en effet de la synthèse finale et de la grille d'analyse finale.

- Un « projet d'agglomération est à la fois un produit et un processus » : les exemples donnés montrent que le produit est de plus en plus incertain et que le processus doit faire l'objet d'une attention particulière.
- Il s'agit d'un « acte politique et technocratique » : on l'a constaté à plusieurs reprises, les deux types de démarches sont complémentaires et nécessaires ; l'acte politique permet la prise de décision, mais l'acte technocratique engendre aussi des initiatives permettant de convaincre les acteurs politiques.
- Le projet d'agglomération est constitué d'une « phase d'élaboration et d'une phase de mise en œuvre » : il faut ici prendre garde à ne pas négliger cette dernière phase, stratégique pour le projet d'agglomération.
- Il s'agit enfin d'une « démarche formelle et de processus d'apprentissage » : on l'a effectivement constaté, de nombreux projets naissent de bricolages, prenant parfois des dimensions importantes. Mais dans cette optique, quelle est la pertinence d'une planification ?

Alain Schoon : FUCAM, Mons

Cette dernière intervention aborde la problématique initiale sous différentes perspectives. Les différents enjeux comme la reconversion, la cohésion sociale ou le développement économique sont bien entendu essentiels. Tous les exposés l'ont montré. L'idée de ne pas se cantonner à des politiques culturelles sectorielles est séduisante,

mais, d'un autre côté, nous n'avons pas entendu de démonstration sur les impacts économiques réels qu'elles produisent (dans ce cas, il faudrait questionner les méthodes, avant de débattre des résultats).

La question de la masse critique est, là encore, une question centrale, dans la mesure où l'on ne peut certainement pas comparer les villes moyennes et les métropoles. Les mécanismes ne sont certainement pas identiques, même si l'exposé sur le cas lyonnais nous a montré que l'on pouvait trouver une reproduction des comportements, à différentes échelles territoriales. Il faut tout de même se positionner dans la hiérarchie des villes afin de trouver une cohérence dans les politiques culturelles menées.

Sur les méthodes, cette intervention insiste sur le confort apporté par la démarche traditionnelle : faire des analyses, faire des plans, évaluer. Mais les présentations ont montré que le plus important reste le rapport entre ce qui est planifié et les résultats. Du côté du politique, la planification et la concrétisation des résultats est exigée dans la mesure où il investit. Du côté du pilotage en revanche, le processus est beaucoup plus itératif, d'autres manières de procéder interviennent, parfois sous forme de « fertilisation croisée », entre les processus *top down* et *bottom up* (cas de Bruxelles).

Discussions et débats

Suite à l'intervention précédente, un premier débat s'engage sur la dimension économique de la culture. L'économie de la culture est toujours considérée sous l'angle du rapport coût / bénéfice. Or, l'analyse des bénéfices doit être réalisée sur de nombreux secteurs d'activités, et non sur l'unique secteur culturel. Les répercussions de la culture sur le marché de l'emploi est par exemple particulièrement important (2 ou 3^{ème} employeur du secteur tertiaire en France). La question du retour sur investissement doit donc aussi se poser en ces termes. Pour indication, l'exposition Van Gogh à Bâle a suscité environ un million de nuitées.

De fait, toutes les interventions ont montré que la culture était source de beaucoup d'espoirs, en matière de changement social, d'innovation, de développement économique, etc. Les modes de faire, souvent hétérodoxes, se rejoignent sur la mise en compatibilité. Les acteurs s'érigent en partenaires, se rejoignent, promeuvent des logiques organisationnelles autour de projets communs.

Il est enfin rappeler que « Mons 2015 » est aussi basé sur la promotion de la haute technologie, totalement absente des débats, mise à part la présence à Mons du site de « Google ». Il est précisé que Google, Microsoft et IBM formeront la « Digital Innovation Valley » et, surtout, qu'un tissu de PME, regroupant environ 25 à 30 acteurs est présent sur le territoire. Dans le cadre de « Mons 2015 », il sera effectivement intéressant d'étudier l'implantation éventuelle de ces acteurs dans le riche patrimoine de friches industrielles.

Bilan de la 9^{ème} plate-forme internationale des agglomérations

Sur le choix du cas de Mons

Il n'y avait pas d'attente de résultat vis-à-vis de la plate-forme. La candidature de Mons apparaît comme isolée de son hinterland ce qui entraîne déjà un porte-à-faux par rapport à la thématique des agglomérations.

Sur le thème « culture et agglomération »

L'enjeu est de mettre de l'huile dans les rouages plutôt que de gérer des grands équipements. L'IBA est peut-être une solution ; il permet de sortir du champs politique classique.

La culture utilise le territoire par opportunité ce qui pose la question des interactions entre les acteurs.

Sur le déroulement de la plate-forme et ses résultats

- Absence de contact avec le politique local, ce qui constitue souvent cependant un temps fort
- Etude de cas pas assez approfondie
- Trop de présentations. Manque d'analyse et de capitalisation. C'est lié aussi à un manque de continuité dans la présence des intervenants.
- Pour plusieurs praticiens, la plate-forme représente un bol d'air, une possibilité de recul qui portera ses fruits pendant l'année. Il y a aussi un souhait de boîte à outils, de best practises, pour intégrer la réflexion dans l'action.

Sur l'attitude défensive des acteurs locaux et la rétention d'informations, ici et ailleurs

Comment expliquer cette réserve ?

Cette baisse de la capacité critique sur l'action politique ?

- Il y a 10 ans, quand la plate-forme a démarré, il s'agissait de participer à la construction de quelque-chose de nouveau, l'agglomération. 10 ans après, le processus a été institutionnalisé (du moins en France et en Suisse¹), cela devient plus difficile de « jouer avec ».
- Première fois où on a l'impression qu'on ne peut pas dire ce qu'on veut ; comme acteur de terrain, ils sont sur la défensive. Importance de garder un esprit critique sur les cas présentés. Le sens critique disparaît des territoires car les

¹ En Suisse, les agglos ne sont pas consolidées. On est en plein bricolage. Faut-il institutionnaliser ou pas ? On peut regretter le temps du bricolage.

élus ne le supportent plus. Tout frottement crée de la richesse. Il faut se laisser interpellé par d'autres contextes, cela donne des pistes pour le travail chez soi.

- Le secteur public manifeste une ouverture, mais pour le privé, l'information est stratégique. Il est plus difficile de savoir ce qui se passe. On sait que ce sera répété. Ce sont les territoires blessés qui se méfient. Ici on a les mauvais projets des fonds structurels.
- Parler d'un cas se fait plus sereinement si on n'est pas chez soi, où les murs ont des oreilles. On ne peut pas parler si on est représentant d'un projet validé. On peut présenter les choses d'une autre manière, si on n'est pas devant ses autorités.
- Le mode de fonctionnement du territoire est plus important que le contenu des projets. Avant les urbanistes travaillaient sur le mode du partage. Aujourd'hui c'est différent ; on a peur de se faire piquer l'info car les territoires sont en concurrence.
- Par ailleurs, les universitaires sont parfois des institutionnels et ont un discours muselé. Les deux mondes ne sont pas étanches. L'administration est souvent instrumentalisée.
- En fin de compte, la manière dont les acteurs présentent fait partie du processus et est à décoder. Creuser les enjeux du débat public de la ville dans laquelle on est est intéressant, peut-être plus que d'avoir le traditionnel contexte ou cadre.

Propositions générales pour la prochaine plate-forme

Comment optimiser le fonctionnement de la plate-forme ?

Un territoire d'accueil volontaire

Idéalement, il faudrait un territoire qui a envie de faire l'objet d'une étude de cas et d'une analyse.

Plus d'analyse : quelle méthodologie pour y arriver ?

Il y a une tension entre monographie (facilité) et position plus analytique (quels enseignements transférables). Mettre davantage l'accent sur le 2^e aspect.

Différentes phases ? analytique/étude de cas/workshop. Prendre un cas local puis travailler en atelier dessus.

Le temps d'étude de cas doit être plus approfondi : input + réel questionnement extérieur une fois les choses mises sur la table.

Il faudrait plus de scientifiques et de présentations scientifiques, et que les praticiens et les analystes soient là en même temps. Notre dénominateur commun est hybride. Experts et professionnels sont réunis par le territoire sur lequel ils travaillent.

Esprit d'échange

Il est nécessaire que les personnes viennent dans un esprit d'échange, pas que pour prendre ce qui les arrange.

Participants : garder le principe de mêler praticiens et chercheurs, éventuellement élargir

- Garder une composition permettant le débat entre acteurs de terrain et universitaires. 4 suisses présents à la plate-forme de Mons viennent des institutions. Comment mobiliser les mêmes profils en France et en Belgique ? En France, la capacité des techniciens à s'extraire de leur structure est-elle plus difficile ? ou les techniciens ont-ils moins la volonté de le faire ? En France, il y a une rigidification du rapport du scientifique au professionnel . On se coupe du local. Ce qui importe pour le scientifique, c'est de publier dans une revue scientifique en anglais. Et les milieux administratifs ne reconnaissent plus l'intérêt de se nourrir de savoir.
- Présentations à deux voix : un praticien, un chercheur.
- A St Etienne, le fait d'avoir associé des anglo-saxons a permis le contact avec une autre culture urbanistique.

Améliorer la préparation

- Faire préparer mieux ? Certains vont refuser. Même si les thèmes sont campés, ils ne sont pas respectés. Il faudrait cependant imposer un canevas aux présentations. Cela peut aussi sécuriser les gens. Ils ne doivent pas se sentir mis sur la sellette. Heureusement, rester 2 jours décoince ! Il faut demander aux orateurs une trame d'intervention écrite.
- Les préparations devraient se faire en duo techno-scientifique. On peut aider les praticiens dans la préparation. Il ne faut pas les impressionner avec une expertise internationale, mais leur proposer un partenariat.
- Ici ils sont frileux. Entre nous, il y a un sentiment de confiance ; c'est différent. Il faut voir comment on pense un projet, non comme on le vend ou on le valide.
- La préparation est donc capitale. Il faut davantage communiquer le travail préparatoire aux autres, mieux cerner la problématique ensemble, pour ensuite progresser sur le thème lors de la plate-forme.

Durée

- Garde-t-on 2,5 jours ? Le but de la plate-forme est une production collective ; il faut un temps de maturation. Ne mettrait-on pas un jour de W-E ? Il faut travailler sur l'organisation pour que les 2,5 jours permettent une meilleure production.

Animation

- Importance de la pédagogie, de l'animation, par exemple en petits groupes. Permettre l'expression de chacun demande une compétence. Expérimentons d'autres méthodes. Dynamisons le débat.

Thématiques

La gouvernance, le PPP n'est pas ce qui nous intéresse le plus. L'organisation est une condition de l'action. Ce qui nous intéresse le plus est de voir comment on fait de l'urbanisme, en lien avec les besoins sociaux. La planification et le travail par projets ont tous deux leurs avantages et leurs inconvénients.

La proposition de Jean-Paul Vogel pour la plate-forme 2012

La proposition de Jean-Paul Vogel pour l'an prochain est d'axer la réflexion sur la nature et les paysages dans les espaces périurbains. Il faut replacer cela du point de vue de l'action : Quels sont les enjeux ? comment les gérer ? comment s'y prennent les agglos ? Comment la communauté est-elle l'échelle pertinente ?

Jean-Paul est directeur du Centre National pour la Fonction Publique territoriale de Montpellier, institut d'éducation permanente qui est spécialisé dans le génie écologique. Jean-Paul souhaite articuler la plate-forme avec un colloque de son institut sur l'environnement.

Voici les principales réactions à cette proposition :

- Cela ne risque-t-il pas de nous décaler ? Ce colloque est-il dans nos cordes ? L'approche « ingénieurs territoriaux » risque de donner la primauté à l'opérationnel. Il faut articuler les initiatives et non les fusionner. On peut faire la plate-forme avant ou après.
- La proposition de Jean-Paul n'envisage-t-elle pas une production commune à présenter au colloque ? à creuser.
- Si les professionnels de l'Institut viennent à la plate-forme, il n'est pas évident de les intégrer. Il faudrait démontrer l'intérêt des échanges.
- Référence à la plate-forme de Toulouse où la PF était articulée à un colloque scientifique facultatif. Il faut quelque-chose de plus articulé.
- La nature et les espaces périurbains sont un enjeu important en Suisse, où on a peur de la densité. Parfois un prétexte pour faire du Nimby en France.
- L'agglomération Lausanne-Morges est en plein dans le sujet. Il y a une revendication nature contre l'urbanisation (pays antiurbain et pronature). Une des priorités actuelles du fédéral est la prise en compte de la nature dans la politique d'agglomération.
- En Suisse protection de réseaux verts et bleus, des paysages naturels et bâtis.
- Le grand enjeu est comment définir des stratégies qui ont un impact sur le territoire (stratégie énergétique, impact sur l'air,...)
- Quid de l'agriculture périurbaine ? Il est difficile de conserver des espaces non urbanisés car il faut donner une valeur à la nature. Comment penser la nature en termes de patrimonialisation et de préservation et bloquer l'étalement urbain ? 2^e enjeu : la ville post carbone, l'alimentation durable. Il faut redéployer l'alimentation locale. 3^e enjeu : la demande éco-bio de circuits courts, qui vient à la fois des consommateurs et des agriculteurs.
- Le retour de l'agriculture comme enjeu de développement urbain est incroyable. Existence d'un réseau sur l'agriculture périurbaine piloté par le président d'une intercommunalité. Il existe également un programme de recherche pour et sur le

développement régional cofinancé par l'INRA et les régions. Ils organiseront un colloque final début 2012.

- Au Québec également, l'espace périurbain est un thème d'actualité, ainsi que sa valorisation, plus que la notion de ville verte. L'échelle métropolitaine est aussi adaptée que celle de l'agglomération par rapport à cette problématique. On pourrait ainsi élargir la participation québécoise.
- Le PUCA a à son programme le thème « entre ville dense et ville éclatée ». Le périurbain a-t-il tous les défauts présentés ? Mise en perspective des enjeux par rapport à des questions de recherche. Il y a des « prêts à penser » que les chercheurs ne peuvent apparemment pas remettre en question. Il y a ici une demande d'un collectif de fonctionnaires territoriaux. Or il y a peu d'agglomérations françaises à la plate-forme et cela pose problème. On aurait l'occasion d'échanger avec un nombre important de praticiens.
- Le thème est pertinent et intéressant pour les agglomérations du point de vue suisse. (voir le rapport sur les politiques d'agglomération qui est maintenant sur le site). Le paysage est le parent pauvre des politiques d'agglomération. A l'initiative de l'administration fédérale, différents services se réunissent en atelier sur les espaces périurbains non construits dans les agglomérations. Il y a des propositions pour que le fédéral intervienne de manière plus cordonnée et plus active. Comment les mesures et politiques sectorielles peuvent-elles agir pour maintenir et promouvoir des espaces suburbains non construits ?
- Il faut traiter le thème comme on aurait dû aborder la culture. En quoi les ingénieurs verts sont-ils intéressants dans la dynamique urbaine ? Il y a une nouvelle manière de concevoir la ville liée à l'écologie, au cycle de l'eau et eux sont des partenaires pour cela. En quoi les terrains doivent-ils avoir une reconnaissance pour ne pas être absorbés par l'économie ? Voir comment ces acteurs interviennent sur la ville. En quoi les acteurs de la ville et les écologistes travaillent-ils ensemble ? Y a-t-il quelques techniciens intéressés à exposer leur pratique ?
- L'agriculture périurbaine pour contenir l'urbanisation est-elle un mythe ?
- Dans la ville, on a besoin de ces trous, espaces résiduels. On veut désormais les stabiliser au sein du tissu urbain comme des poches vertes. Comment faire sur le plan foncier ? Où les localiser ? Comment les gérer à long terme ? Ce n'est pas une question propre à l'agglomération. Faut-il une alliance ville-campagne pour figer ces poches ?
- Ces dents creuses ont aussi une fonction potentielle pour la culture, les initiatives des jeunes. Il faut des espaces dont les usages ne soient pas définis.
- Les réseaux sont très importants pour les ingénieurs. Ces systèmes parfois monopolistiques, sont-ils compatibles avec le DD ? l'objectif de ville autonome en énergie ? Les ingénieurs pourraient nous interroger sur la pertinence des réseaux. Si on a un projet sur un morceau de territoire, il faut identifier les maillages et les réseaux. Les ingénieurs ont également un autre rapport au patrimoine, presque celui du jardinier. Ils ont une approche de la gestion en termes de cycle.

Conclusion

La thématique est riche, mais le couplage entre les deux événements n'est pas évident.

Pour la suite, la France fera circuler un projet auprès des autres participants. Louis prend le premier contact avec Jean-Paul. Le binôme Paul - Jean-Paul lancera ensuite la préparation et fera circuler un premier document.

Date presentie : 10-11-12 mai

Thème :

À calibrer en fonction des premières tendances suivantes :

- Gestion des espaces périurbains ;
- Agriculture comme instrument de maîtrise du projet urbain ;
- Réseaux verts comme instruments de la ville diffuse ;
- Négociation.